

# MCS-710

## Sirène radio



## Guide d'installation

### 1. INTRODUCTION

Le MCS-710 est une sirène intérieure ou extérieure entièrement sans fil, conçue pour une installation où le câblage s'avère difficile, voire impossible à réaliser. Aucune source électrique externe n'est nécessaire. Le MCS-710 est alimenté par une batterie (pile) interne non rechargeable.

La sirène communique avec le système d'alarme radio PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete.

Quand une commande de déclenchement en provenance du PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete est identifiée, la sirène déclenche sa sonnerie ainsi que ses voyants lumineux et "informe" le PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete de son activation.

Le MCS-710 et la centrale d'alarme POWERMAX+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete doivent être situés dans la même maison.

### Caractéristiques du MCS-710

- Conçu pour utilisation en intérieur comme en extérieur**  
 La sirène dispose d'un double couvercle plastique lui garantissant une meilleure protection contre l'exposition à la pluie et au soleil.
- Signaux d'alerte distincts "incendie" et "cambriolage"**  
**Sirène d'incendie** : tonalité intermittente.  
**Alarme antivol** : tonalité continue haute/ basse.  
**Remarque**: la sirène se déclenche sur un intervalle de temps prédéfini appelé "Temps d'alarme" (Veuillez vous reporter au guide d'installation du PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete, § 4.4) en conformité avec les directives instruites par les autorités locales. Une fois cet intervalle écoulé, la sirène cesse de retentir et se réarme pour un prochain déclenchement.
- Indications du bip sonore**  
 Le bip sonore à tonalité élevée, moyenne ou faible, de la sirène peut être utilisé comme indicateur de l'armement (1 seul bip) ou du désarmement (2 bips) du PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete, à l'aide de la télécommande sans fil (cf. le guide d'utilisation du PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete, § 7).
- Voyants lumineux**  
 Sur l'alarme, les lumières commencent à clignoter jusqu'à ce que le système soit désarmé
- Triple autoprotection**  
 3 types d'autoprotection sont présents ; l'un sur le pan latéral, le deuxième en contact avec la surface de montage et le troisième fixé à la vis de fermeture.
- Pile Lithium 3.6V non rechargeable**  
 Lorsque le voltage de la pile s'affaiblit, un message de batterie faible est envoyé au PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete. Après transmission de ce message, 2 alarmes au moins restent possibles avant que la sirène ne soit complètement inactive.

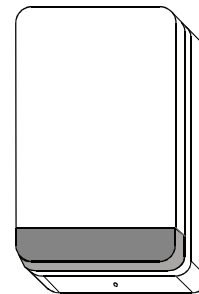


Figure 1 – Vue extérieure

- Supervision bidirectionnelle**

La sirène est un appareil de communication bidirectionnelle, entièrement supervisé. Il comprend un récepteur destiné à recevoir les commandes de déclenchement du système d'alarme, et un transmetteur dont le rôle est de communiquer périodiquement son signal d'état au système d'alarme.

La puissance du signal transmis peut se mesurer au cours de l'installation (cf. le guide d'installation du PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete, § 5.2 – Test de Diagnostic).

- Test automatique**

Pour effectuer une vérification du bon fonctionnement de la sirène, il suffit d'appuyer sur la touche de test automatique du MCS-710 et de la maintenir appuyée pendant 3 secondes, (tonalités faibles et voyants lumineux indiquent que la sirène est en état de marche).

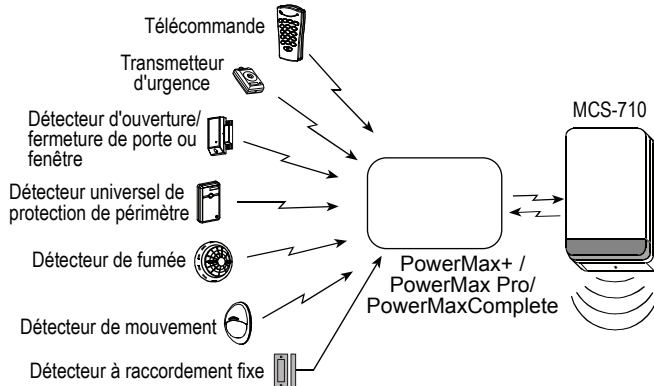


Figure 2- Intégration au système d'alarme

### 2. SPECIFICATIONS

**Type de sirène** : Piezo, 100dB min. SPL @ 1m, 1.8-2.3 kHz, fréquence de balayage 7Hz

**Batterie interne** : pile lithium 3.6V non rechargeable, type EEMB ER34615M

**Note**: Pour jeter les piles usagées, conformez-vous aux instructions de leur fabricant

**Espérance de vie de la batterie** : 3 ans (en utilisation standard)

**Fréquence de fonctionnement (MHz)** : 315, 433,92, 868,95, ou autre fréquence selon la norme dans le pays d'utilisation.

**Type de récepteur et transmetteur ID** : 24-bit

**Durée des voyants lumineux** : 100ms ON, 900ms OFF

**Dimensions (L x l x h)** : 30 x 19 x 7 cm (11-13/16 x 7-1/2 x 2-3/4 in)

**Poids** : 982g (34.6 oz.)

**Température de fonctionnement** : de -30°C à 70°C (de -22°F à 158°F)

**Indice de protection** : IP54

**Conformité aux normes** : EN 50131-1 Echelon 2 Catégorie III (Grade 2 Class III)

**IP/IK**: IP 43, IK 06

La version 315 MHz de cet appareil est conforme aux normes FCC Part 15. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes: (1) Cet appareil ne doit pas provoquer de puissantes interférences, et (2) Cet appareil doit tolérer toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant provoquer un fonctionnement non souhaité.

**AVERTISSEMENT!** Tout changement ou toute modification de ce produit, non expressément autorisé par l'autorité responsable de l'agrément, peut faire perdre à l'utilisateur son droit à employer le dit appareil.

ORGANISMES CERTIFICATEURS:

CNMIS

[www.cnmis.org](http://www.cnmis.org)

Tel.: +33.(0)1.53.89.00.40

AFNOR Certification (phone : +33 (0)1 41 62 80 00,

internet : [www.afnor.org](http://www.afnor.org))

CNPP

[www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)

Tel.: +33.(0)2.32.53.64.00

NF324 H58



### 3. INSTALLATION, TEST ET ENREGISTREMENT

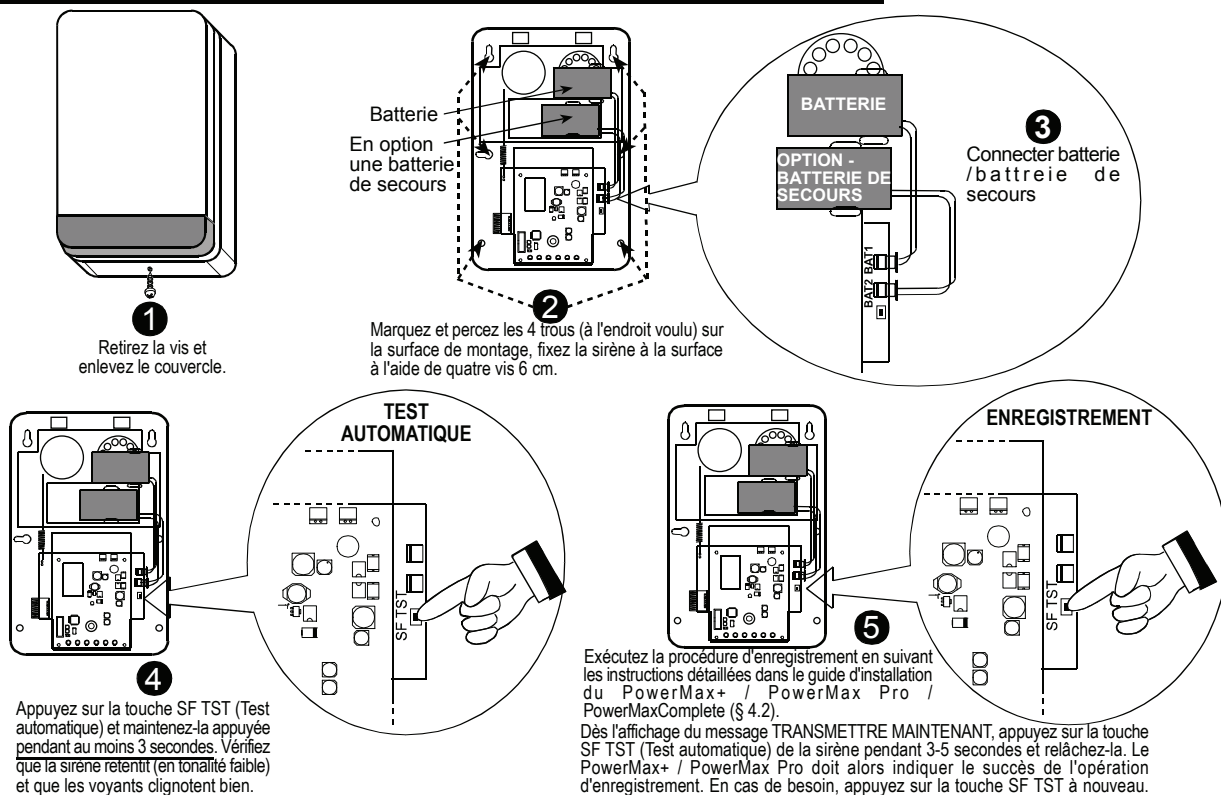


Figure 3 – Installation, test et enregistrement

#### Remarques

- Pour tester le bon fonctionnement de la sirène (en tonalité faible) et son voyant lumineux, il suffit d'appuyer pendant 3 secondes sur l'interrupteur de test automatique.
- Pour enregistrer la sirène dans la mémoire du PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete, il suffit d'appuyer momentanément sur l'interrupteur de test automatique (Le PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete doit reconnaître le code d'identification unique de la sirène pour transmission et supervision des commandes).
- Une fois l'enregistrement terminé, refermez le couvercle de la sirène et réalisez un TEST de DIAGNOSTIC, en suivant les instructions détaillées au § 5.2 du guide d'installation du PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete.
- Pour annuler un enregistrement si nécessaire, veuillez vous reporter aux instructions du guide d'installation du PowerMax+ / PowerMax Pro / PowerMaxComplete.
- Pour désinstaller la sirène sans lancer la sirène. Entrez dans mode installateur du système d'alarme, retirez la sirène du mur, retirez la batterie de la sirène et effacez la sirène du panneau de commande du système d'alarme.

Cet appareil a été testé et reconnu conforme aux restrictions des équipements numériques de Classe B, conformément aux recommandations du FCC (Part 15). Ces restrictions sont destinées à offrir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les lieux résidentiels. Cet appareil génère, utilise et peut émettre une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut provoquer des interférences nuisibles pour la réception radio / télévision. Néanmoins, il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produisent pas dans une installation particulière. Si cet appareil provoque de telles interférences, pouvant être vérifiées en l'activant et en le désactivant, l'utilisateur est invité à éliminer les interférences en prenant l'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou repositionner l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Connecter l'appareil à une prise différente de celle alimentant le récepteur.
- Consulter le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté

#### GARANTIE

Visonic Limited (le « Fabricant ») garantit ce seul produit (le « Produit ») à l'acheteur d'origine uniquement (l'« Acheteur »), contre tout défaut de fabrication et de matériel, dans le cadre d'une utilisation normale du Produit pendant une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition par le Fabricant.

Pour que cette Garantie s'applique, il est impératif que le Produit ait été correctement installé, entretenu et exploité dans des conditions d'utilisation normales, conformément aux consignes d'installation et d'utilisation recommandées par le Fabricant. Les Produits que le Fabricant estime être devenus défectueux pour toute autre raison, telle que l'installation incorrecte, le non-respect des consignes d'installation et d'utilisation recommandées, la négligence, les dommages volontaires, la mauvaise utilisation ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou des réparations effectuées par toute personne autre que le Fabricant, ne sont pas couverts par cette Garantie.

Le Fabricant n'affirme pas que le Produit ne peut pas être compromis ou contourné, que le Produit empêchera le décès et/ou les dommages corporels et/ou les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le Produit fournira dans tous les cas un avertissement suffisant ou une protection adéquate. Correctement installé et entretenu, le Produit réduit uniquement le risque que ces événements vous prennent à l'improviste mais ne constitue pas une garantie ni une assurance que ces événements ne surviendront pas.

**CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET ANNULE ET REMPLACER EXPRESSÉMENT TOUTES AUTRES GARANTIES, OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, VERBALES, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE DONNÉ OU AUTRE. LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ENVERS QUI QUE CE SOIT POUR LES ÉVENTUELS DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES RÉSULTANT DE LA RUPTURE DE CETTE GARANTIE OU DE TOUTES AUTRES GARANTIES, COMME INDIQUÉ CI-DESSUS.**

**LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUTS DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS OU POUR TOUTS DOMMAGES, PERTES OU FRAIS, Y COMPRIS LES PERTES D'UTILISATION, DE BÉNÉFICES, DE REVENUS OU DE CLIENTÈLE, RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION DU PRODUIT PAR L'ACHÉTEUR OU DE L'IMPOSSIBILITÉ POUR L'ACHÉTEUR D'UTILISER LE PRODUIT, OU POUR TOUTE PERTE OU DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DUS À TOUTE AUTRE RAISON, MÊME SI LE FABRICANT A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ D'UN TEL DOMMAGE.**

**LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUTS DÉCÈS, DOMMAGES PERSONNELS ET/OU CORPORELS ET/OU DOMMAGES MATÉRIELS OU POUR TOUTES AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU AUTRES, ALLÉGUÉS ÊTRE DUS AU NON-FONCTIONNEMENT DU PRODUIT.**

Si toutefois le Fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de tous dommages ou pertes survenant dans le cadre de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (LE CAS ÉCHÉANT) NE SAURAIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, ce montant tenant alors lieu de dommages-intérêts liquidés et non pas de pénalité et constituant le seul et unique recours contre le Fabricant. En prenant livraison du Produit, l'Acheteur accepte lesdites conditions de vente et de garantie et reconnaît en avoir été informé.

L'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs est interdite dans certains pays. Il est donc possible que ces limitations ne s'appliquent pas dans certains cas.

Le Fabricant décline toute responsabilité pour toute altération ou tout dysfonctionnement de tout équipement électronique ou de télécommunications ou de tout programme.

Les obligations du Fabricant prévues au titre de cette Garantie se limitent exclusivement à la réparation et/ou au remplacement, au gré du Fabricant, de tout Produit ou partie de Produit s'avérant défectueux. Ni la réparation ni le remplacement ne prolongeront la période de Garantie d'origine. Les frais de démontage et/ou de réinstallation ne seront pas à la charge du Fabricant. Pour que cette Garantie s'applique, le Produit doit être retourné au Fabricant en port prépayé et assuré. Tous les frais de port et d'assurance incombent à l'Acheteur et sont donc exclus de cette Garantie.

Cette garantie ne sera pas modifiée, changée ni prolongée, et le Fabricant n'autorise personne à agir pour son compte dans le cadre de la modification, du changement ou de la prolongation de cette Garantie. Cette garantie s'appliquera uniquement au Produit. Tous les produits, accessoires et pièces détachées d'autres fabricants utilisés conjointement avec le Produit, y compris les piles, seront uniquement couverts par leurs propres garanties, le cas échéant. Le Fabricant décline toute responsabilité pour les éventuels dommages ou pertes, qu'ils soient directs, indirects, accessoires, consécutifs ou autres, causés par le dysfonctionnement du Produit en raison des produits, accessoires ou pièces détachées d'autres fabricants, y compris les piles, utilisés conjointement avec le Produit. Cette garantie s'applique exclusivement à l'Acheteur d'origine et elle est incessible.

Cette Garantie s'ajoute à vos droits légaux et est sans incidence sur eux. Aucune disposition de la présente Garantie qui serait contraire à la loi de l'État ou du pays où le Produit est fourni ne s'appliquera.

**Mise en garde:** L'utilisateur doit respecter les consignes d'installation et d'utilisation du Fabricant, y compris tester le Produit et l'intégralité de son système au moins une fois par semaine, et il est tenu de prendre toutes les précautions nécessaires pour sa propre sécurité et la protection de ses biens.

01/08



#### Déclaration de recyclage du produit W.E.E.E

Pour obtenir des informations de recyclage, contactez la société qui vous a vendu ce produit.

Si vous ne rentrez pas le produit pour réparation mais pour vous en débarrasser, assurez-vous qu'il soit renvoyé, identifié correctement par votre fournisseur.

Ce produit ne peut-être jeté à la poubelle.

Directive CE/2002/96 Déchets des équipements électriques et électroniques.



VISONIC LTD. (ISRAEL): P.O.B 22020 TEL-AVIV 61220 ISRAEL. PHONE: (972-3) 645-6789, FAX: (972-3) 645-6788  
 VISONIC INC. (U.S.A.): 65 WEST DUDLEY TOWN ROAD, BLOOMFIELD CT. 06002-1376. PHONE: (860) 243-0833, (800) 223-0020 FAX: (860) 242-8094  
 VISONIC LTD. (UK): 7 COPPERHOUSE COURT, CALDECOTT, MILTON KEYNES. MK7 8NL. PHONE: (0870) 7300800 FAX: (0870) 7300801  
 INTERNET: www.visonic.com

□ VISONIC LTD. 2008 MCS-710 FRENCH D-300242 (REV. 1, 12/08) Translated from DE5421- Rev. 6

